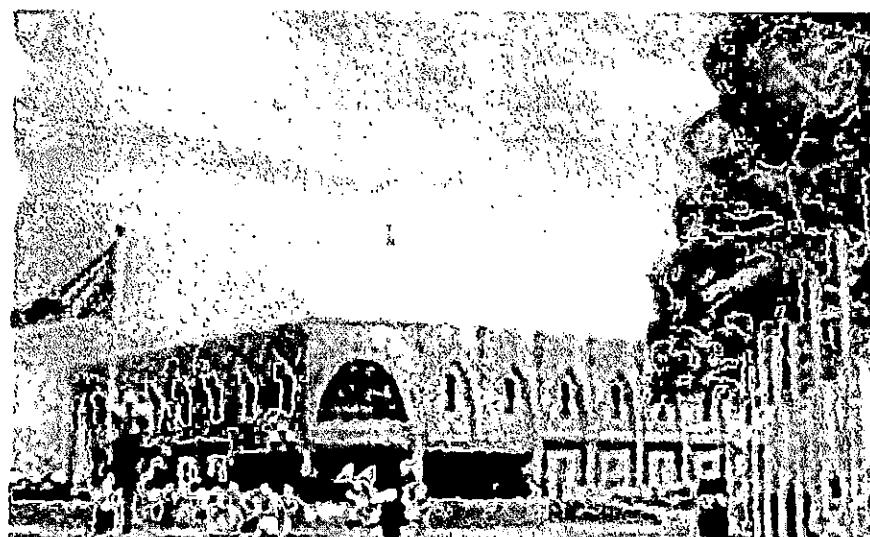


CENTRE INTERNATIONAL DES CONFERANCES C.I.C



Centre International des Conférences (C.I.C)

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2015

Janyier 2016

Commissaires aux Comptes

CAMARA Mamadou Adama

El Mourteji Ould El Wavi

Centre International des Conférences (C.I.C)

Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
Siège social : Avenue Moctar Ould Daddah
Nouakchott - Mauritanie

Rapport Général des Commissaires Aux Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission du Commissariat aux Comptes qui nous a été confiée par le Ministère des finances, nous avons procédé à l'audit légal des états financiers du Centre International des Conférences (C.I.C) pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Centre International des Conférences (C.I.C). Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers dans leur ensemble.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Au cours de notre audit des états financiers du Centre International des Conférences (C.I.C) pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, nous avons examiné les points suivants :

- Le niveau de la situation nette comptable par rapport aux exigences légales prévues à l'article 571 du Code de commerce et les informations spécifiques au sens de l'article 466 du même code ;
- Les vérifications et contrôles des comptes annuels de la période couverte par notre rapport.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises et, en conséquence, a comporté toutes les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance.

Les travaux effectués nous conduisent aux constatations suivantes :

■ *Incertitudes*

En préalable à nos constatations détaillées sur les comptes annuels, nous attirons l'attention sur les points suivants :

⇒ A l'exception de la perte de l'exercice découlant de la part de l'insuffisance de la subvention à la date de clôture, le Centre International des Conférences (C.I.C) n'enregistre au passif de son bilan aucune valeur de capitaux propres (fonds de dotation, subvention d'équipement ...).

Ainsi, nous n'avons pas la certitude que la continuité de l'exploitation ne soit pas compromise si des mesures urgentes ne soient pas prises pour la régularisation de cette situation. A défaut, la tutelle du C.I.C doit prendre les décisions qui s'imposent pour régulariser cette situation ;

⇒ Le C.I.C exploite depuis sa création un capital économique, qui constitue l'essentiel de son actif réel (terrains, constructions et bâtiments, équipements...), sans que le régime sous lequel cet actif est régi ne soit défini de façon à permettre sa capitalisation convenable.

Nous pensons que cet actif doit être valorisé et immobilisé à l'actif du bilan soit par incorporation en temps que fonds de dotation soit sous forme de subvention d'équipement, soit encore par mise en concession sous un cahier de charges bien défini ;

⇒ La politique commerciale du C.I.C n'est pas définie de façon à permettre de dégager un budget ressources conformément à un barème de tarification étudié et approuvé par le conseil d'administration.

Il nous semble que la budgétisation des recettes et dépenses du C.I.C continue à se comporter comme celle d'un EPA.

■ *Limitation*

Suite à l'absence de certains rapports et documents spécifiques notamment le rapport de gestion du conseil d'administration, il n'a pas été possible de vérifier l'exactitude des informations données sur le patrimoine du C.I.C, conformément aux dispositions de l'article 466 du Code de Commerce.

■ *Observations préalables à l'opinion émise*

- ✓ Bien que le C.I.C exploite des immobilisations de grande valeur telles que des immeubles et des équipements, celles-ci n'ont toujours pas fait l'objet d'évaluation, le C.I.C n'a toujours pas intégré ces immobilisations dans sa comptabilité. Le non enregistrement comptable de ces immobilisations affecte de façon significative la teneur des états financiers objet de notre opinion ;
- ✓ Le C.I.C ne dispose pas de système de facturation permettant d'évaluer les produits réels de son exploitation ;

- ✓ Le C.I.C ne dispose pas de statut du personnel permettant de préserver les droits des employés tels que la grille des salaires, le mode de calcul des heures supplémentaires, le régime de retraite des employés suivant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées conformément à la norme IAS 19 aux fins de détermination de l'engagement correspondant à provisionner.

Opinion

A notre avis, sous réserve de l'incidence éventuelle des points indiqués ci-dessus, les états financiers annexés au présent rapport donnent image fidèle de la situation financière du Centre International des Conférences (C.I.C) au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses opérations pour la période close à cette date.

Les Commissaires aux Comptes

CAMARA Mamadou Adama



El Mourteji Ould El Wavi



CIC - EPIC

États Financiers au 31 décembre 2015

C.I.C EPIC

Centre International des Conférences (C.I.C)
Rapport général du commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2015

Etablissement Public à Caractère industriel et commercial
Siège social: Nouakchott - Mauritanie

Bilan Actif au 31.12.2015

Désignation	Notes	Actif (Montant Exprimé en Mro)			
		au 31 décembre 2015			au 31 décembre 2014
		Brut	Amortissements et Provisions	Montant Net	
ACTIFS IMMOBILISEES					
Frais et valeurs incorporelles immobilisés		620 000	219 067	400 933	572 467
Frais immobilisés		620 000	219 067	400 933	572 467
Immobilisations corporelles	A1	4 010 000	1 028 200	2 981 800	3 482 600
Terrains		0	0	0	0
Aménagement de terrain		0	0	0	0
Constructions		0	0	0	0
Installation, agencement constructions		2 000 000	425 000	1 575 000	1 775 000
Matériel d'exploitation		1 090 000	364 000	726 000	944 000
Matériel de transport		0	0	0	0
Matériel de bureaux et informatique		920 000	239 200	680 800	763 600
Mobilier de bureaux et de logements		0	0	0	0
Immobilisations en cours		0	0	0	0
Immobilisations financières		0	0	0	0
Prets et autres créances à long terme		0	-	0	0
Dépôts et cautionnements		0	-	0	0
Participations		0	-	0	-
Total Actif Immobilisées		4 630 000	1 247 267	3 382 733	4 055 067
ACTIF CIRCULANT					
Valeurs d'exploitation		0	0	0	0
Matières consommables		0	0	0	0
Travaux encours		0	0	0	0
Valeurs réalisables à court terme et disponibles		4 052 022	0	4 052 022	3 833 792
Fournisseurs débiteurs		231 000	0	231 000	331 000
Clients et comptes rattachés		0	0	0	0
Sociétés apparentées		0	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	A2	895 930	0	895 930	600 000
Autres créances (Etat, organismes sociaux)		86 800	0	86 800	86 800
Associés, comptes courants, groupe		0	0	0	0
Débiteurs divers		0	0	0	0
Disponibilités	A3	2 838 292	0	2 838 292	2 815 992
Total Actif Circulant		4 052 022	0	4 052 022	3 833 792
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance		0	0	0	0
Définitions de conversion		0	0	0	0
Comptes d'attente à régulariser		0	0	0	0
Total Comptes de Régularisation		0	0	0	0
Total Actifs		8 682 022	1 247 267	7 434 756	7 888 859
Engagements reçus				0	0

C.I.C EPIC

Etablissement Public à Caractère industriel et commercial
Siège social: Nouakchott - Mauritanie

Bilan Passif au 31.12.2015

<i>Désignation</i>	Passif (Exprimé en Mro)		
	<i>Notes</i>	<i>au 31 décembre 2015</i>	<i>au 31 décembre 2014</i>
		<i>Montant Net</i>	<i>Montant Net</i>
Capitaux à Long et Moyen Terme			
<i>Capital</i>		0	0
Capital Social		0	0
<i>Réserves</i>		0	0
Réserve légale		0	0
<i>Report à nouveau</i>		-56 063 451	3 293 906
Report à nouveau		-56 063 451	3 293 906
<i>Résultat en instance d'affectation</i>		-33 787 936	-59 357 356
Résultat en instance d'affectation		-33 787 936	-59 357 356
Situation nette	P1	-89 851 387	-56 063 451
Emprunts et dettes assimilées		0	0
Provisions pour risques et charges		0	0
Provisions pour risques et charges		0	0
Total Capitaux à LMT		-89 851 387	-56 063 451
Capitaux à Court terme			
Clients créateurs		0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		0	0
Sociétés apparentées		0	0
Personnel et comptes rattachés		0	60 049
Etat et autres collectivités publiques		23 301 221	12 104 177
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		5 332 616	3 017 515
Associés - comptes courants - groupe		0	0
Créditeurs divers		0	0
Emprunts à court terme		0	0
Concours bancaires courants		68 652 305	48 770 568
Total Capitaux à Court terme	P2	97 286 142	63 952 309
Comptes de Régularisation			
Produits constatés d'avance		0	0
Défauts de conversion		0	0
Comptes d'attente et à régulariser		0	0
Total Comptes de Régularisation		0	0
TOTAL PASSIF		7 434 756	7 888 859
Engagements donnés		0	0

C.I.C EPIC

Etablissement Public à Caractère industriel et commercial

Siège social: Nouakchott - Mauritanie

TABLEAU DES RESULTATS DU 01.01.2013 AU 31.12.2015 (Présentation selon le PCM)

Elément	Désignation	Débit			Note	Désignation	Crédit			Note
		Exploitation	Hors Exploitation	Total			Exploitation	Hors Exploitation	Total	
Résultat d'exploitation et hors exploitation	Achats de MPet AP consommés	0	0	0		Production vendue	4 202 812		4 202 812	
	Achats de sous-traitance	0	0	0		Produits des activités Annexes			0	
	Achats non stockés	33 077 700	0	33 077 700						
	Charges externes liées à l'investissement	18 250 000	0	18 250 000						
	Charges externes liées à l'activité	9 776 068	0	9 776 068						
total	(56 900 956)	61 103 768	0	61 103 768			4 202 812		4 202 812	
Résultat d'activité des cessions d'élément d'actif	Charges et pertes diverses	0	0	0		Produits et profits divers				
	Frais de personnel	78 507 179	0	78 507 179		Subventions d'exploitation et d'équilibre*	103 042 532		103 042 532	
	Impôts et taxes		0	0		Produits financiers			0	
	Charges financières		0	0		Reprises sur amortissements et provisions			0	
	Dotations aux amort. et prov	672 333	0	672 333		Frais à immobiliser ou à transférer			0	
total	-33 037 936	79 179 512	0	79 179 512			103 042 532		103 042 532	
Résultat net avant impôt	Moins-value de cessions	0		0		Plus-value de cessions	0		0	
	Engagement de réinvestir	0		0		Réintroduction des plus-values à réinvestir	0		0	
							0		0	
total	-33 037 936	0	0	0						
Impôt		750 000		750 000						
total	-33 787 936									
Résultat net après impôts										
total	-33 787 936									

1 Présentation sommaire du C.I.C

Haut lieu de rencontres nationales et internationales à Nouakchott, le Centre International des Conférences (C.I.C), dénommé à sa création Palais des Congrès, est, au vu du décret N° 2013-049 en date du 03 avril 2013, un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial placé sous la tutelle du Ministère Secrétariat Général de la Présidence de la République, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Sa vocation est de mettre à la disposition des institutions publiques nationales et internationales, ainsi que les organisations privées ou de la société civile, un espace approprié pour la tenue de conférences, réunions, colloques ou séminaires. Le C.I.C dispose à cet effet de salles polyvalentes équipées de matériels de sonorisation, de projection et de traduction simultanée.

Le C.I.C assure parallèlement, par le biais de traiteurs agréés, des services de restauration ou de collations au profit des utilisateurs.

De sa création à nos jours, le C.I.C, qui a acquis une bonne expérience en matière d'organisation, a abrité plusieurs sommets et conférences de haut niveau parmi lesquels des rencontres de Chefs d'Etats et des réunions ministérielles.

Le conseil d'administration est composé d'un président et de 7 membres représentant les structures suivantes :

- Présidence de la république ;
- Ministère des affaires étrangères et de la coopération ;
- Ministère de la défense nationale ;
- Ministère des affaires économiques et du développement ;
- Ministère des Finances ;
- Ministère de l'Habitat, de l'Urbanismes et de l'aménagement territorial
- Ministère du Commerce, de l'industrie, de l'Artisanat et Tourisme.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Application des principes dans le temps

Les comptes annuels du C.I.C couvrent une période de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2015.

Jusqu'à la date de signature du présent rapport, la transmission de ces états financiers annuels à la direction générale des impôts n'a pas été faite.

Tous les montants sont exprimés en ouguiya.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2015, n'ont pas pu être approuvés à la date de publication des comptes annuels en raison du report de l'assemblée générale annuelle.

■ *Permanence des méthodes*

Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de manière constante depuis la création de la société.

Les états financiers du C.I.C sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables en Mauritanie. Les états financiers au 31 décembre 2015 sont établis suivant des principes et méthodes comptables identiques à ceux retenus par le centre au 31 décembre 2015.

L'élaboration des comptes en application des normes IFRS repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction pour calculer la valeur des actifs et des passifs à la date de clôture du bilan et celle des produits et charges de la période.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances actuelles et qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

L'activité du centre n'est pas soumise à une saisonnalité de nature à affecter de manière sensible la compréhension des états financiers.

■ *Comparabilité des comptes*

A l'exception des résultats hors exploitation et des charges d'imposition sur les résultats, analysés et commentés ci-après, les données financières sont pleinement comparables d'un exercice à l'autre.

2.2 *Principes comptables*

En application des règlements du Plan Comptable Mauritanien, Les principales méthodes appliquées par le C.I.C sont les suivantes :

■ *Immobilisations incorporelles*

La société immobilise en actifs incorporels les logiciels et formations y afférentes, pour leur coût historique. Ces actifs sont amortis sur une durée de cinq ans conformément à la réglementation en vigueur.

■ *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées par principe à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles sont constituées de biens meubles et immeubles destinés à servir durablement l'exploitation de l'entreprise.

La société procède à un amortissement linéaire de ses immobilisations corporelles selon les durées suivantes, à compter de leur mise en service :

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Immeuble	20 ans
Matériel d'exploitation	10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériels de bureaux et informatiques	10 ans
Autres matériels et mobiliers	10 ans

- *Immobilisations financières*

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût historique. Si la valeur vénale de ces actifs devenait inférieure à leur valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée.

- *Stocks*

Les stocks sont constitués des matériaux, du carburant, des lubrifiants et fournitures diverses.

Les stocks de produits sont évalués à leur coût historique, incluant des frais d'approche et de transport.

A la fin du mois, le contrôleur procède à l'inventaire physique de tous les produits en stock, rapproche le stock comptable au stock physique et transmet le rapport à la direction qui, après appréciation, le remet au service de comptabilité pour traitement.

- *Avances et acomptes aux fournisseurs*

Le montant des avances et acomptes versés aux fournisseurs correspond aux dépôts de garantie demandés par les fournisseurs et aux sommes que la société doit bloquer pour obtenir soit des crédits documentaires pour l'importation soit des transferts en devises.

- *Créances clients et rattachés*

Les créances des clients privés et celles de l'État et sociétés publiques sont réglées par chèque ou virement à la date de leurs échéances convenues. A défaut, les créances dont l'ancienneté dépasse un an sont provisionnées suivant un indice d'appréciation de leur recouvrement. Les créances sur des clients inconnus ou sans références sont dépréciées en totalité.

- *Comptes de régularisation*

Ces comptes incluent pour l'essentiel des charges constatées d'avance habituelles (assurances, loyers...). Ils incluent aussi les charges d'électricité, d'eau et de téléphone dont les factures ne sont pas parvenues à la clôture.

■ *Disponibilités*

Le montant figurant en disponibilités est représentatif de sommes disponibles à tout moment dans des banques locales ou internationales. Les sommes éventuellement bloquées dans le cadre de garanties de paiement fournisseurs sont virées vers les postes de fournisseurs débiteurs.

■ *Dettes à long terme*

Les dettes souscrites sont soumises au risque de change en cas de dépréciation de la monnaie nationale. Elles sont évaluées au cours de clôture en fin d'année, la contrepartie étant enregistrée dans les charges financières.

■ *Clients créditeurs*

Ces clients créditeurs sont représentatifs des paiements reçus des clients au titre des consommations. Lorsque les factures sont arrêtées définitivement ces sommes sont déduites du montant facturé.

■ *Fournisseurs et comptes rattachés*

Les dettes fournisseurs éventuelles sont enregistrées au cours de change applicable au moment de l'achat. La différence de change éventuellement constatée au moment du paiement est enregistrée en charges financières.

Les achats livrés non encore facturés identifiés par le système informatique ou communiqués par les services acheteurs sont provisionnés sous forme de factures à recevoir.

■ *Personnel et comptes rattachés*

Les congés à payer sont provisionnés dans les comptes en application des règles applicables en Mauritanie.

L'intéressement des salariés et des dirigeants n'est pas provisionné. Il est décidé souverainement par l'assemblée qui les prélève sur le résultat à affecter.

■ *Résultat hors exploitation*

Le résultat hors exploitation reprend pour l'essentiel les éléments de résultats relatifs à des exercices antérieurs et les reprises de provisions constituées dans le passé.

■ *Comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices*

Le C.I.C enregistre l'IMF qui représente 2,5% du chiffre d'affaires. En fin d'exercice, La charge finale d'impôts est enregistrée sur les bénéfices selon la méthode de l'impôt exigible.

3 Notes aux états financiers

3.1 *Actif*

Les états financiers reflètent les missions du CIC pour la période du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2015. Ils sont établis en ouguiyas (MRO).

A1 Frais et valeurs incorporelles immobilisés

Cette rubrique d'immobilisations n'a connu aucune acquisition durant l'exercice et elle se présente comme suit :

Désignation	2015		2014	
	31-décembre		31-décembre	
Logiciel		620 000		620 000
Total brut		620 000		620 000
Amortissements		219 067		47 533
Total net		400 933		572 467

A2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles n'enregistrent au 31 décembre 2015 aucune acquisition et la situation se présente comme suit :

Désignation	2015		2014	
	31-décembre		31-décembre	
Terrains				-
Constructions		2 000 000		2 000 000
Instal. techn., mat. et out.		920 000		920 000
Matériel d'exploitation		1 090 000		1 090 000
Autres immos corporelles				-
Immobilisations en cours				-
Av. et acptes / imm. corp.				-
Autres Immobs Corporelles				-
Total brut		4 010 000		4 010 000
Amortissements		1 028 200		527 400
Total net		2 981 800		3 482 600

A3 Valeurs réalisables à CT

Le solde de ce poste se présente au 31 décembre 2015 comme suit :

Désignation	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Fournisseurs débiteurs	231 000	331 000
Clients et comptes rattachés	-	-
Personnel et comptes rattachés	895 930	600 000
État et organismes sociaux	-	-
Autres créances (État, organismes sociaux)	86 800	86 800
Associés	-	-
Débiteurs divers	-	-
Total	1 213 730	1 017 800

A4 Valeurs disponibles

Le solde de ce poste se présente au 31 décembre 2015 comme suit :

Désignation	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Trésor public	0	0
Caisse	2 838 292	2 815 992
Total	2 838 292	1 341 495

Le solde de la caisse lors de l'inventaire au 31 décembre 2015 se rapproche avec la comptabilité sans anomalie.

3.2 Passif

P1 Capitaux propres

Les capitaux propres au 31 décembre 2015 enregistrent un Report à nouveau négatif de 56 063 451MRO, et un résultat négatif (perte) en instance d'affectation de 33 787 936 MRO

P2 Dettes à Court Terme

Cette rubrique du passif englobe : l'État et autres collectivités locales et la sécurité social et autres organismes sociaux. Le solde de cette rubrique se présente au 31 décembre 2015 comme suit :

Désignation	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Personnel et comptes rattachés	0	60 049
État et autres collectivité publique	23 301 221	12 104 177
Sécurité social et autres organismes sociaux	5 332 616	3 017 515
Total	15 181 741	15 181 741

P3 Concours Bancaires

Le solde de ce poste présente comme suit :

Désignation	2015		2014	
	31 décembre		31 décembre	
Trésor public (concours bancaires)		68 652 305		48 770 568
Total		68 652 305		48 770 568

Le solde du relevé du compte du Trésor au 31 décembre 2015 se rapproche avec la comptabilité sans anomalie.